

# **Société Tunisienne du Sucre**

S.A au capital de 3.400.000 Dinars  
Avenue Tahar HADDAD  
Route de Tabarka –BEJA-

## **C O N V O C A T I O N**

**A L'Assemblée Générale Ordinaire**

**Du Mardi 02 Octobre 2012**

Messieurs Les actionnaires de la Société Tunisienne du Sucre sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mardi 02 Octobre 2012 à 10 H au siège de la Société Tunisienne du Sucre – 70 Avenue de la Liberté- Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture du rapport d'activité du conseil d'Administration sur l'exercice 2011.
- 2- Lecture des Rapports du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2011.
- 3- Approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration et des états Financiers relatifs à l'exercice 2011.
- 4- Quitus aux membres du Conseil d'administration.
- 5- Affectation des Résultats de l'exercice 2011.
- 6- Renouvellement des mandats de 2 administrateurs.

Les documents relatifs aux points inscrits à l'ordre du jour sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la société à Tunis et à Béja.

**Le Conseil D'Administration**

# **Société Tunisienne du Sucre**

S.A au capital de 3.400.000 Dinars  
Avenue Tahar HADDAD  
Route de Tabarka -BEJA-

## **C O N V O C A T I O N** **A L'Assemblée Générale Extraordinaire** **Du Mardi 02 Octobre 2012**

Messieurs Les actionnaires de la Société Tunisienne du Sucre sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le Mardi 02 Octobre 2012 à 11H au siège de la Société Tunisienne du Sucre - 70 Avenue de la Liberté - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examiner l'application de l'article 49 du statut de la Société Tunisienne du Sucre et de l'article 388 du code des Sociétés Commerciales concernant la Continuité de l'activité de l'entreprise.

**Le Conseil D'Administration**